



Tous les produits JELD-WEN s'inscrivent dans une démarche respectueuse de l'environnement en affichant un niveau A+.

Le Grenelle de l'Environnement réunit pour la première fois en 2007 l'Etat Français et les représentants de la société civile afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Cela se traduit par une série de Lois, notre domaine d'activité est particulièrement concerné par l'affichage Environnemental et Sanitaire.

Tout en prenant en compte les travaux internationaux (ISO) et ceux du Comité Européen de Normalisation (CEN), la France a décidé de ne pas attendre la mise en place d'exigences Réglementaires Européennes, notamment par le biais du marquage CE, pour rendre obligatoire dans un premier temps l'étiquetage des émissions de Composés Organiques Volatils (C.O.V.) des produits de construction et de décoration dont font partie les portes.

Il n'est pas exigé de respecter des niveaux d'émission, l'émission du produit sera indiquée par une classe allant de A+ (très faibles émissions), à C (fortes émissions), selon le principe déjà utilisé pour l'électroménager ou les véhicules.

